

La rafle du 9 juin 1944



*Première esquisse du bas relief en bronze de Jacques Méou
dévoilé le 7 juin 2003*



Cinquante neuf ans après, direz-vous !

Cinquante neuf ans après, il était temps que l'on rende un vibrant hommage aux victimes des tragiques événements de Juin 1944.

En érigeant cette magnifique stèle sur la place Jean Jaurès, où tant de souvenirs nous rattachent, nous avons voulu honorer, certes, les 18 Fusillés du Champ de Mars, les cinq résistants morts au combat de Fontjun, les 179 patriotes transférés en Allemagne, mais aussi toute la population du village, traumatisée, nos mères, nos épouses, nos enfants éplorés, abandonnés aux mains de l'ennemi après notre déportation.

En parcourant cette plaquette, vous serez sûrement émus en découvrant le journal intime de notre camarade André AZEMA. Dans une conjoncture difficile, il a été le seul à avoir cette idée géniale de noter jour après jour son séjour en Allemagne. Ce journal restera le témoignage vivant des épreuves vécues en déportation.

Nous avons vécu onze mois dans un pays hostile, soumis aux brimades, parfois aux humiliations, mal vêtus, bravant le rigoureux hiver de l'Allemagne, résistant pour certains à la famine, à la maladie, échappant comme par miracle aux terribles bombardements, qui jour après jour, nuit après nuit, dévastaient l'Allemagne. Rien ne manque..... merci Azéma.

Cette plaquette, nous la devons à notre ami Patrick BEZIAT, qui en a été la cheville ouvrière.... merci Patrick.

Nos remerciements iront d'abord à notre Conseil Municipal qui a pris notre demande en considération, à Madame BOUTRY, des Bâtiments de France pour son autorisation à implanter la stèle au pied de la Collégiale, à notre ami Jacques MEOU pour son œuvre. Un mot aussi à Jacques MARTIN et Yannick BENEZECH pour la réalisation du film vidéo.

Cette plaquette ravivera de douloureux souvenirs à tous ceux qui ont vécu ces événements et rappellera aux générations futures le sacrifice des jeunes Capestanais des sombres années 1939 - 1945.

*Franc BONNAFOUS
Président de l'Amicale des Déportés,
le 7 juin 2003*

Pierre MARTY assassiné dans sa vigne

Des SS surprirent Pierre MARTY qui travaillait dans sa vigne près de la route de Poilhes et de l'Escourjadou.

Pris de panique, il chercha à s'enfuir malgré les sommations. Une mitraille lui broya un genou. Le tirant par les cheveux, les allemands lui firent franchir le ruisseau, et l'un d'eux, une fois sur le chemin, lui enfonça sa baïonnette en plein cœur.

Sans l'entremise de Madame ALBERT et ses talents d'interprète, le corps aurait pu rester là. Mais elle fit valoir que le pauvre homme n'avait pas été un terroriste et obtint que sa dépouille soit conduite à son domicile sur le charreton de Monsieur BONNET, le marchand de peaux de lapins.

C'est ainsi qu'il nous fut remis, recouvert d'une couverture et escorté par les SS.



Les allemands en profitèrent pour fouiller les armoires, jetant le linge à terre. L'un d'eux repartait même avec un précieux jambon obtenu grâce à nos relations à La Salvetat, quand un officier lui intima l'ordre de le rendre.

En raison du couvre-feu, la veillée se fit dans le noir, les maisons du village étant visitées la nuit durant.

L'enterrement lui-même se déroula dans des conditions particulièrement éprouvantes. Sur l'ordre des occupants, la population n'eut pas le droit de le suivre. Nous ne fûmes que trois, ma mère, un beau-frère et moi-même, à l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure.

Il nous a fallu même faire le siège de la Kommandantur pour obtenir le droit de bénéficier des services d'un prêtre.

Propos recueillis auprès d'Yvette EUGONE, fille de Pierre MARTY

de 18 à 40 ans, partis 179

.... ils reviendront 178

ALARY André
ALEMANY François
ALVARO Raymond
AMEN René
AMIEL Louis
AMIEL André
ANDRE Charles
ANDRE Maurice
ARAGONCILLO Jean
ASSEMAT Edmond
AUDRAND Albert
AZAIS René
AZAM Robert
AZEMA André Louis
BABEAU Albert André
BABEAU Eugène
BADIE François
BALAT André
BALMIGERE Francis
BARGAS Joseph
BARTHES Joseph
BARTHES Louis Marcel
BARTHES Pierre
BATAILLOU André
BELET Emile
BENITEZ Joseph
BENOT Emile
BERGE Pierre
BEZIAT Ernest
BEZIAT Jean
BEZIAT Léon
BEZIAT Louis
BEZIAT Paul
BONHOURE André
BONNAFOUS Franc
BONNAFOUS Gilbert
BONNAFOUS Guy
BOSC Yves
BOUDET Jean
BOUISSET Alfred
BOUSSAGOL Joseph
BREZENAC Georges
BRINGER Louis
BRU André
BRU Armand
CAHUZAC Adrien
CALAS Maurice Etienne
CAMP Angély
CANALS Robert
CANOVAS Michel
CANTONS Yacinthe
CARDONA Marcel
CARPENTIER Alfred
CHASSEFIERE Sylvain
CIQUIE René Robert
CLASTRES François
CORBIERES André
COUGNENC Emile
COUQUET Gaston
COURDIL Henri

CROISE Gaston
CROS André
CROS André Louis
CROS Jean Antonin
CROS Raoul Paul
DEAN Robert
DECOR Hubert
DELMAS Charles
DELORT Robert
DEMEULIER André
DEMEULIER Lucien
DOUMERC Robert
ESCANDE André YVON
ESTAFFIN Hubert
EUGONE Georges
EUGONE Jean
FABIE Emile Joseph
FABRE Georges
FONTANEL Osmin
GALIBERT Louis
GALINIER Emile
GALTIER Louis Jean
GARCIA Lucien Jean
GARCIA Marcel Emile
GARRIGUES Louis
GARRIGUES René
GAU André
GAU Joseph
GAU Maurice
GERMA André
GLEIZES André
GONZALES Cosme
GOUEILLE Noël
GRANIER Jean
GRIS Emile
GROS Aimé
GUILHAUMON Maurice
GUIRAUD Alban
GUIRAUD Urbain
GUY Roger
HUC André
HUC André Paul
IMBERNON Joseph
LABATUT Marc
LABATUT Marcel
LACOSTE Jules
LAMUR Claude
LANDES Maurice
LEIBOWITZ Joseph
LEONE Ernest
LLOR Michel
LOPEZ François
MALABIAU Jean
MARCHAND Jean François
MARCHAND Jean Léon
MARTY Adrien
MARZA Louis
MAURIOL André
MEOU Louis
MEYNADIER Emile

MONTAGNE Fernand
MORERE Yves
MOUILLET Louis
OULES André
OULES Marcel
OULHIOU Louis
OULHIOU Paul
PAGES Gaston
PECH Clément
PECH Denis
PECH Robert Elie
PEREZ Joseph
PIALOT Georges
PIERRE Henri
PIERRE Marcel
PIGOT Joseph
PLEGADES Joseph
RAYMOND André
RAYNIER Charles
RECH Denis
REVEILLE Joseph
REYNES Maurice
RIGAL Roger
RIVAYRAND Alfred
RIVES Jean
ROLLAND Henri
ROUANET Georges
ROUANET Marius
ROUANET Urbain
ROUQUIER André
ROUQUIER Félix
ROUQUIER Marc
ROUSTIT Léon
RUBE Georges
SALBAT Louis
SAMUEL Louis
SANTURE François
SAURY Henri
SECALL David
SICARD Robert
SIGALA Franc
SIMON Ismaël
SOULES Marcel
SOULOUMIAC Germain
TAILHADES Gabriel
TERRASA André
TISSEYRE Yves
TORRENTE Marcel
TYSSEIRE Georges
VERDIER Raymond
VIDAL Antoine
VIDAL Fernand
VIDAL René Marc
VIEUX René
VILANOVA François
VILLEBRUN Georges
VILLEBRUN Hervé
VILLENEUVE Marius
VISTE René

André AZEMA témoigne...

Né en 1912, André AZEMA est décédé en 2002.

C'était un cousin d'Aimé et d'Alfred AZEMA.

Pendant la guerre, il était ouvrier agricole à Baboulet.

Marié et père de famille, il résidait au 6 de la rue Carnot.

Bien que peu instruit comme beaucoup de sa génération, il a eu très tôt la présence d'esprit de consigner son aventure par écrit.

Son récit, émaillé de tournures occitanes, témoigne du désarroi, des surprises, des épreuves, des souffrances successives qu'ont du traverser des Languedociens égarés dans une Allemagne hitlérienne sombrant peu à peu dans le chaos.

I) le périple

C'est le **jeudi 8 juin 1944** que je suis été arrêté avec 182 camarades dans une rafle à 5 h du soir à la suite de l'affaire de Fontjun.

Nous avons été rassemblés sur la place avec les mitrailleuses derrière le dos ; le moindre mouvement, nous y pensions. Puis nous sommes partis de Capestang à 7 h du soir à pied sur Béziers ; il était environ 11 h quand nous sommes arrivés à destination. Pendant un certain temps on nous a fait parcourir un trajet en ville pour nous faire perdre l'endroit où l'on nous menait. C'est à la Caserne Duguesclin que nous vîmes échouer. Nous étions bien escortés en chemin par une vingtaine de sentinelles. Il n'aurait pas fallu essayer de fuir par les vignes, sinon nous étions fusillés. Nous y sommes restés jusqu'au lundi. Le dimanche soir, après nous avoir apporté la gamelle, la Croix Rouge est venue nous porter du ravitaillement pour notre trajet vers l'exil. Les deux jours que nous sommes restés prisonniers à Béziers, c'est la Croix Rouge qui nous portait à manger. C'était une bonne nourriture, surtout pour ce moment là. S'il avait fallu attendre que les allemands nous donnent à manger, nous serions morts de faim.

Notre départ pour l'Allemagne s'est effectué à 1 h du matin. Nous avons été accompagnés à la gare par la police biterroise, comme de vrais bagnards. A 3 h du matin, notre départ est annoncé. Nous étions 8 par compartiment. Là, c'est la fameuse milice qui nous escorta jusqu'à Dijon. Ces gens là, le moindre geste que nous aurions fait pour nous évader, c'était des pruneaux qu'ils nous envoyaient dans la peau.

Là, on aurait dit que c'était un fou qui nous gardait. C'était quand nous nous sommes trouvés sur le pont de Beaucaire à Tarascon. Il faisait que courir d'un bout du wagon à l'autre de peur que nous sortions par la portière. Nous étions souvent comptés. C'est pour cela que nous étions 8 par compartiment ; pour leur faciliter la tâche.

Nous sommes arrivés à Dijon vers 7 h du soir. Là, nous avons été ravitaillés par une popote allemande.

J'oublie de dire qu'à Lyon, la Croix Rouge est venue nous apporter un casse-croûte. Après avoir soupé à Dijon, on nous a transportés avec un car dans une caserne. D'après notre attention, on voyait qu'il y avait plus que nous. Il y avait cette fameuse gestapo qui venait souvent mener des otages ou autres. Nous y sommes restés jusqu'au vendredi 16 juin. Là, nous n'avons pas été bien nourris. A 8 h du matin, un morceau de pain et de margarine ou une portion de fromage et une louche d'eau « colorée ». A midi, une louche de soupe. Le lendemain vendredi à 8 heures du matin, nous sommes partis de la caserne pour aller rejoindre notre convoi pour l'exil.

Arrivés à Belfort, on a été obligé de nous changer de direction, car celle que nous prenions a été sabotée. A 11 h du soir, nous sommes arrivés à Mulhouse. Là, on nous a fait souper dans une cantine de la gare, tenue par la Croix Rouge française. Nous avons été bien ravitaillés.

Nous nous rendions à Witten. Arrivés à Dortmund, l'on nous fait arrêter le convoi. La ville où nous nous rendions avait été bombardée la nuit précédente. On nous dirigea à Soest. C'est un camp de toutes nationalités de travailleurs en général Russes ou Polonais dans la grande misère. Presque tous en guenille. Nous y sommes restés huit jours. Comme nourriture, le matin, on nous portait des bassines ; pour ainsi dire, de l'eau bouillie avec 10 g de thé pour dix litres d'eau ; vers les 9 h du matin, un morceau de pain et de margarine ; à midi, une louche de soupe, plutôt de l'eau, jusqu'au lendemain et tous les jours étaient ainsi. C'était des baraquements infects entourés de waters à la belle étoile.

Mardi 22, nous avons été dispersés.

L'on m'a expédié sur Siegen avec 15 de mes camarades. Nous avons été à un bureau de placement. Là, nous avons été achevés d'être dispersés. Nous étions comme des chevaux sur un marché. Chaque propriétaire nous choisissait. Là, nous avons pris chacun notre destinée.

Moi, je suis été désigné pour aller chez des fermiers à 10 km au dessus de Berlebug, que j'ai dû faire à pied. Heureusement qu'il faisait une belle soirée.

II) Girkausen

Je suis arrivé à onze heures du soir. Le premier repas que l'on m'a servi allait bien. Mais cela a été vite changé. C'est le 21 que je commence mon travail. Pendant quelques jours, je n'étais pas trop poussé pour travailler. Nous allions chercher des rondins de bois. Ils ne regardaient pas trop le temps qu'il faisait, pluie ou beau temps dans la forêt. Quand nous avons commencé la fenaison, cela a beaucoup changé. On commençait le matin à 6 heures jusqu'au soir 10 heures. Le matin, avant de partir, il fallait soigner les vaches, ainsi que le soir. On s'arrêtait de travailler que quand on était au lit.

Le matin, pour déjeuner, on avait deux minces tartines de pain de seigle avec un peu de beurre et de la confiture. Vers les 10 heures, idem, une tasse de café ou de lait caillé la plus part du temps.

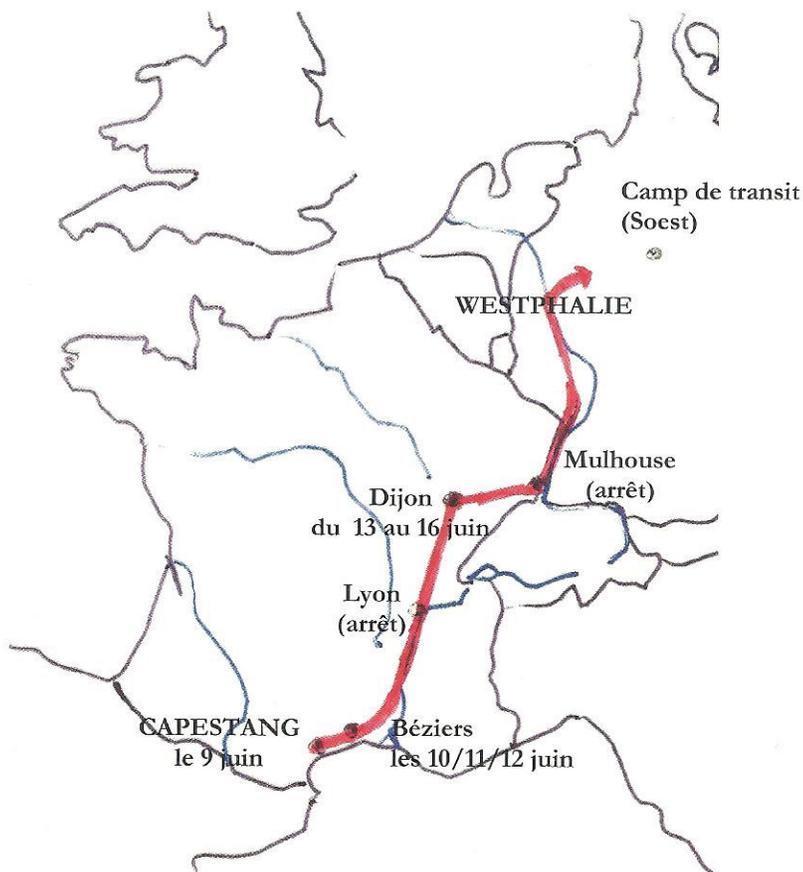
A une heure, on dînait, c'était le meilleur repas que l'on faisait, soit une louche de soupe, un petit morceau de viande et quelques pommes de terre. Et tous les repas étaient pareils. Ici, c'était le pays des « kartoufen ». Aux deux principaux repas, on ne boit pas ; ou alors de l'eau comme boisson.

Quand on reste aux champs toute la journée, cela n'était que 3 ou 4 tartines de pain. Toujours la même préparation pour le dîner ; au goûter, deux tartines.

Dans tous les repas que nous faisons, nous ne prenions pas une heure de repos. Ainsi, quand je me couchais, j'étais à plat. J'avais beaucoup maigri.

Là, ils m'ont appris à manier le râteau. Gaucher ou pas, il fallait faire marcher les deux bras.

Le 9 juillet, j'ai eu des coliques. Le patron voulait me faire lever pour aller travailler. Je n'ai pu me lever. Quand il a vu que je ne me levai pas, il me menaçait avec le poing, croyant que je tirais la flemme. Quand il a vu que j'insistais pour aller voir le docteur, il m'a fait accompagner par sa fille qui ne valait pas plus que son père. Pour aller à la ville, j'ai dû le faire en bicyclette dans d'atroces souffrances.



Chaque secousse me faisait plier. J'ai dû faire cela pendant dix kilomètres. Le docteur m'a expédié à l'hôpital, croyant que j'ai la pendicite(sic). Je suis resté huit jours à jeun. Puis on m'a passé à la radio pour voir ce que j'avais. Cela a été une grande fatigue d'intestin. Je suis resté dix jours à l'hôpital. L'infirmière qui me soignait était une Russe. Aussi, elle faisait tout ce qu'elle pouvait pour me soigner, (car la nourriture était bien maigre) quand elle a su que j'étais français. C'était un hôpital agrandi par des baraquements. Quand la fille est venue me chercher, j'ai dû aller au village à pied, alors qu'elle était sur son vélo. Je n'avais guère de forces. Tout les 2 ou 3 kilomètres, je devais m'arrêter. Le lendemain de mon arrivée, j'ai eu une journée de forçat, c'était ma convalescence.

Un mois après, j'ai failli me casser quatre doigts. Avec un domestique Allemand, on avait renversé un chariot avec une paire de bœufs. Lui non plus ne la menait pas large de peur de trouver une dérouillée. L'ongle d'un doigt ne tenait guère ; mes patrons n'ont fait grand cas de mon mal. Ils ne m'ont rien donné pour me soigner. Je me faisais couler de l'eau dessus mes doigts ; c'était mon seul remède. Avec ces gens là, il ne fallait pas se plaindre. Le matin, la patronne me donnait des pommes de terre de reste du soir. Chose qui était rare d'avoir des restes qu'ils jetaient aux poules sur le fumier et que je me dépêchais de ramasser pour avoir le ventre garni ; chose que de ma vie j'avais fait.

Le 18 août, j'ai failli m'enfoncer des côtes, déjà m'y étant fait mal de ce côté quand j'étais au pays. C'est pour dire si la malchance me poursuivait !

Je travaillais péniblement. Je ne pouvais pas soulever une fourche de foin. Mes patrons pensaient que je le faisais exprès pour ne pas travailler. Le samedi, je ne pus pas me lever pour aller au travail. Ils étaient fous. Ils me menaçaient avec le poing. Je voulais aller voir le docteur. Ils n'ont pas voulu. Je leur ai fait comprendre que je souffrais beaucoup. Il n'y avait rien à faire. La patronne est montée à la chambre en me disant de nettoyer l'écurie, puis on irait voir le docteur. Malgré ma souffrance, j'ai fait ce travail.

Quand j'ai eu fini, je suis allé me recoucher. Une heure après, elle est de nouveau montée pour me faire lever. Elle m'a apporté deux assiettes de soupe dans l'écurie, en me disant que quand j'aurai fini on irait chez le docteur. Puis, un moment après, elle m'a dit qu'il me fallait aller travailler. J'étais fou. Ils m'ont tenu jusqu'à neuf heures au champ. Plus tard, j'ai su : Quand on mange, on n'est pas malade ; pas travailler, pas manger.

Tout le dimanche, je suis resté au lit. On ne m'a rien apporté pour manger, sauf, vers dix heures du soir, un morceau de pain avec un morceau de gâteau pas plus gros que mes quatre doigts et une tasse de lait caillé. Cela a été le repas du jour.

Le lundi, la patronne me dit que je me lève, que j'allais partir en France, chose que je ne croyais pas, parce qu'elle m'avait remis des cartes d'alimentation. Avant de partir, elle me fit bricoler pour gagner ma pitance qu'elle me donna avant de partir.

En faisant ma valise, je trouve une boîte de sardines que j'avais pu garder. Je vais trouver le valet et lui fais voir la boîte. Il me dit qu'il savait où le patron cachait le pain. Il me fait comprendre qu'il irait chercher une boule qu'on irait manger dans le grenier. Chose que nous fîmes, car pour manger, lui aussi était comme moi : beaucoup de travail et pas trop manger. Dans le peu de temps que je suis resté, j'avais maigri d'une 15 de kilos.

Puis, je suis parti avec le patron, cette fois avec la jardinière, car il faisait taxi. Je n'étais pas seul. Il y avait des personnes qui allaient à la ville prendre le train, car il n'y avait rien. Je n'aurais pu faire les dix kilomètres à pied dans l'état où je me trouvais. Cela, je ne l'ai pas regretté quand je suis parti. Je gagnais que 30 marks par mois. Je me souviendrai de « Girkausen ».

Pour finir, mon patron, une fois rendu à Berleburg, ville où j'étais quand j'étais à l'hôpital, nous croisons un camion qu'il fait arrêter. Cela était mon nouveau patron.

III) Le moulin

Je l'ai su par le chauffeur qui causait un peu le français, que j'allais travailler à un moulin de farine. Puis, l'aide chauffeur qui était un prisonnier français, m'expliqua : j'étais embauché pour aller à un moulin de Nieder Lausphe ; il me dit aussi que là, j'y serais bien, car c'était de braves gens. Je lui ai dit dans l'état dont je me trouvais. Dès que nous fûmes arrivés au moulin, il le dit à mes patrons. La patronne comprenait le français. On me fit dîner, chose que chez les autres, j'aurais pu attendre longtemps. Et puis de là, ils m'ont envoyé chez le docteur avec un jeune qui travaillait au moulin.

J'avais tout le côté gauche plein de spaladra (sic). Malgré ma douleur, j'ai voulu travailler. Je suis été avec le camion, chercher des pommes, des prunes et autres fruits à Haxfels et Konn. Cela faisait 200 km du moulin. Cela n'était guère intéressant, surtout avec les bombardements. Nous nous en sommes tirés sans bruit. Là, nous sommes allés dans un hôtel pour dîner. Les mœurs ne sont plus les mêmes que chez nous. Pour manger, on apporte un grand plat divisé en trois compartiments. Chaque compartiment contient sa ration : soit quatre ou cinq pommes de terre grosses comme un œuf de poule, deux cuillères de chou et un peu de viande. Quand on se lève de table, on mangerait autant. Heureusement que je retrouverai du changement.

Si cette année je n'avais pas de raisins, en revanche, les pommes, prunes et poires les ont remplacées.

Douze jours après, j'ai dû aller à l'hôpital. Justement, c'était le même que j'étais la première fois. Je ne pouvais plus porter les sacs de farine. On faisait des distributions avec le camion aux boulangers des environs. Beaucoup étaient au premier étage. Monter 10 ou 15 sacs de 100Kg, cela faisait du poids. Qu'il pleuve ou qu'il neige, il fallait partir. J'y suis resté 15 jours ; 4 jours après mon arrivée, je suis passé à la radio pour voir si je n'avais rien de cassé. Le docteur me demande comment cela s'était produit.

Le docteur me demande comment cela s'était produit. Je lui racontai le fait que j'étais à une ferme et que le patron n'a pas voulu me faire voir.



Il était en colère. Il a traité de « chouen ». Cela a été une déchirure. L'on ne put rien faire, sauf un bon bandage.

Quand je suis arrivé de nouveau au moulin, il y avait un Polonais qui m'avait remplacé. Je croyais qu'on allait m'envoyer ailleurs ; cela n'a pas été. J'en avais bien peur, car c'était une bonne place. Les patrons étaient de braves gens et on était bien nourris. On mangeait tous à la même table, malgré qu'il y ait des étrangers.

Ce qu'il y avait sur la table, chacun avait sa portion. Pendant ma maladie, je suis resté deux jours au lit. Ils m'ont apporté mes repas à ma chambre. Ce n'était pas comme à l'autre place.

Ils m'ont gardé pour travailler au moulin. Cela m'a fait beaucoup plaisir car je n'étais pas tout à fait remis de mon côté. Après avoir été complètement rétabli, j'ai commencé à me porter bien. Puis avec le Polonais, on faisait une semaine chacun de camion.

Quelques jours après, le contremaître me dit que je devais matin et soir, m'occuper du patron qui était paralysé. Un soir je suis au bureau avec lui pour me faire voir comme je devais faire pour le porter le matin de son lit à une autre pièce qui était son bureau. Il fallait l'asseoir sur un matelas qui était exprès pour lui et lui donner ses affaires, l'habiller ; et le soir, c'était le vice versa.

Cela, je n'ai pu le refuser, vu que c'était des braves gens. Surtout, pour ma part, ils m'ont bien traité pour mon affaire. Cela m'était payé en plus de mon travail au moulin.

Deux mois après que j'étais au moulin, j'ai augmenté de 12 kg. Quand je suis rentré à cette place, je pesais 64 kg.

Le patron me demandait souvent si je mangeais. Il le voyait bien qu'à mine.

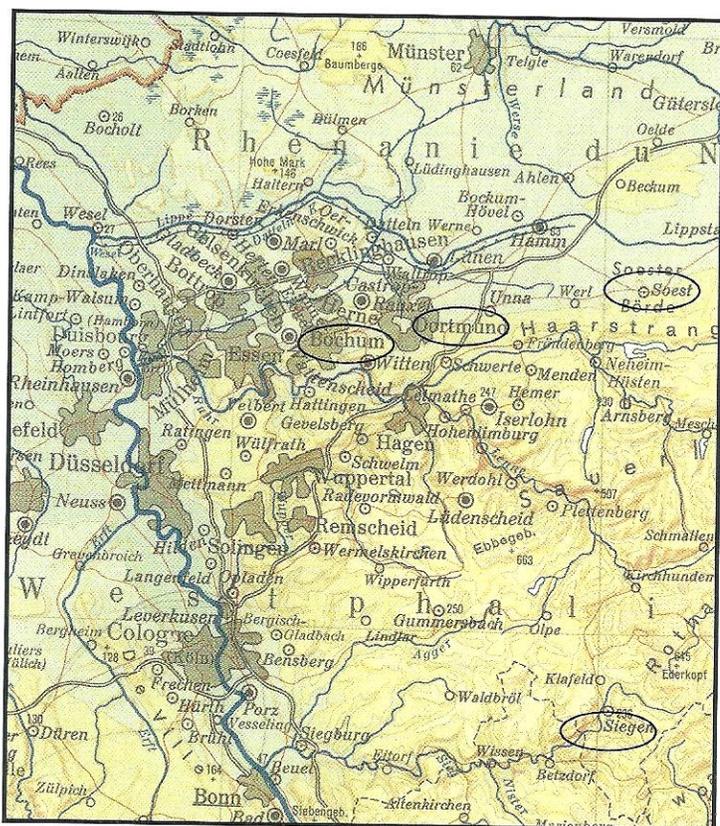
Aussi les camarades étaient étonnés de me voir ainsi. Aussi ils me disaient : « on voit que tu es à une bonne table ».

Ici, j'avais des prisonniers français à 500 mètres du moulin. Cela me faisait passer le cafard. J'étais resté deux mois sans voir personne pour pouvoir parler. J'étais comme un imbécile parmi ces gens. Maintenant j'avais un bon moral. Nous savions tout ce qui se passait chez nous ainsi que les événements qui se déroulaient en Allemagne

Je n'avais rien apporté de chez moi pour m'habiller ; juste le nécessaire que je portais sur le dos quand nous sommes partis. Le fondé de pouvoir me donna un pantalon et des souliers pour le dimanche.

La patronne a pu avoir une chemise et une veste pour le dimanche, car avec les vêtements de la semaine, j'étais pire qu'un cheminot. L'été ici, cette année, n'a pas été bien chaud.

Aussi je n'ai guère souffert de la chaleur. La patronne me donna une paire de souliers, quelques chemises et un pantalon pour travailler, ainsi qu'un rasoir.



La neige a fait son apparition au mois de novembre. Cela me porta peine. Je n'avais pas beaucoup d'habits pour me mettre. Heureusement que le contremaître m'a donné une veste, un gilet, un pantalon et, avec, un paquet de cigarettes. J'ai fait l'échange d'une paire de sabots. Je n'ai pas trop souffert du froid. A ma chambre, j'avais un radiateur de chauffage central. Aussi, le soir, il faisait bon.

Pour la Noël, nous avons fait deux jours de fête et avec le dimanche, ça faisait trois. J'ai passé un bon Noël. Pendant quatre repas, nous avons mangé de l'oie. et pendant quatre jours, nous avons eu des gâteaux pour déjeuner et goûter. Ces jours là, ce sont de grandes fêtes. Grands et petits, chacun a son cadeau. Pour ma part, j'ai eu une casquette, un rasoir Gillette et une assiette de gâteaux avec 5 ou 6 pommes dedans.

Le plus que j'ai eu de peine, c'est de n'avoir sa famille ce jour là.

Je suis été me faire arracher les racines de dents, croyant me les faire remplacer. Le dentiste était un Français. Il m'a dit qu'avec l'événement actuel, il n'avait rien. Je suis été aussi me faire soigner les oreilles. On m'a fait juste deux injections d'eau tiède. Quand on va chez le docteur, l'on n'a rien à payer. Juste le timbre, soit un pfennig. Le tout est payé par une caisse.

Ici, il nous a fallu couper la glace à coups de hache pour faire couler, pour faire marcher la turbine. Un travail que je n'avais jamais fait. Depuis le mois de janvier, nous avons le beurre rationné de la moitié que nous avions.

Ici encore, nous avons été bombardés. Maintenant, tous les soirs après souper, pendant une semaine, je devais aller avec un copain qui venait d'arriver dans une ferme, il était des Vosges. Nous devions faire un trou dans un roc avec de la dynamite pour faire un abri.

C'est dans une tournée chez un boulanger que je suis tombé sur un déporté comme moi, qui lui, était venu de Valras à Capestang se réfugier. Il a été obligé de nous suivre. Je le voyais souvent, surtout que nous étions pas éloignés. Le dimanche, nous nous tassions quelque chose comme bières avec les prisonniers ! Surtout que c'était de la bonne bière, brune ou blonde. Cela nous remplaçait le vin. C'est le plus que j'en ai bu.

Neige ou pluie, il fallait sortir pour ravitailler les boulangers. La pluie, passe, mais avec la neige parfois jusqu'au dessus des chevilles !

Dans les tournées, j'ai rencontré des prisonniers français avec qui je passais un moment.

Le mardi 13 février, j'ai reçu un colis de chez moi. Cela m'a fait beaucoup plaisir. Il y avait quelques friandises que j'ai donné aux trois petits de la patronne que justement, il y en avait un de l'âge du mien. Très contents qu'ils ont été ! Ils n'avaient mangé de ça. Cela a été le rendu pour le bien qu'ils m'ont rendu. Leurs parents ont été très contents du geste que je leur ai fait.

Le trois mars, un village qui se trouvait à trois kilomètres a été bombardé. Il y a eu beaucoup de casse. Le 11, le moulin a été bombardé. Il y a que des vitres qui ont été touchées. Ce jour là, on était planqués dans un bois

Le vendredi 16, on a bombardé à 3 km. Là, les bombes sont tombées dans les champs. Nous étions, tous les habitants, dans l'abri que nous avions fait. On a été obligés d'aller chercher mon patron avec mon copain de Neuchatel et le contremaître, ainsi qu'une bonne femme qui était sur un fauteuil, aussi paralysée. Cela nous a été dur pour pouvoir nous approcher. Elle ne voulait pas partir de la maison car les bombes passaient sur le village.

IV) Les américains, le retour

Le jeudi 29 à 3 h de l'après-midi, nous avons eu l'occupation de Nieder-Laasphe par l'armée américaine. Nous étions très contents. Nous avions des Russes qui travaillaient dans une usine à côté ; c'était le déluge.

Le tout s'est passé dans le calme, sauf le matin ; il y a eu quelques coups de canon. Il n'y a pas eu beaucoup de dégâts tant d'un côté comme de l'autre.

Lundi 2 avril avec mon copain et un des siens, nous partons vers notre pays tant désiré. Avant de partir, la patronne m'a donné une photo de la famille et une gravure du moulin. Nous allons commencer à faire le chemin à pied, car il n'y avait pas d'autre moyen. Avant de partir, je suis allé au commando de prisonniers. Il y en avait deux. Il y en avait un de Castres et l'autre de Bouissezon. Ils ont préféré attendre que les Américains aillent les chercher avec leurs camions.

Notre 1^{ère} étape, **Nieder Laasphe / Dillenburg, soit 40 km**, cela c'est bien passé. Nous avons eu du vent et de la pluie. On entendait les coups de canon mais cela était éloigné. Nous avons fait 30 km avec nos sacs et les valises sur le dos. Nous sommes passés à côté d'une usine. Il y avait des Russes et des Polonais. Devant le portail, il y avait une brouette. Nous l'avons prise et nous y avons mis nos affaires et nous avons terminé notre trajet de 10 km qui nous restait à faire ; car nous ne pouvions pas aller plus loin. Il allait être l'heure du couvre-feu. Nous avons couché chez un jardinier. Justement, il y avait un Français qui y travaillait. Il nous a fait souper. Il nous a dit de nous coucher de suite et pas essayer de sortir car il y a eu du grabuge. C'est que cela a été occupé par les Américains. Tout le monde se mettait à piller les magasins. Les Américains fusillaient sans faire de nationalité.

Mardi 3, **notre deuxième étape a été de 4 km**. C'est à Burg que se formaient les convois pour être rapatrié. Nous sommes obligés de coucher dans une usine qui était évacuée. Là, nous sommes un peuple international !

Mercredi, **3^{ème} étape, Burg / Cologne : 210 km**. C'est fait dans des camions américains. Nous avons couché dans une caserne. Nous avons été désinfectés contre le typhus. Nous avons couché pendant deux jours sur le parquet. Comme nourriture, une soupe de riz avec des biscuits dedans.

4^{ème} étape : Cologne / Bredella. Là, nous avons été logés dans des cellules de prison. Mais cela était propre. Comme nourriture, matin, biscuit et café, soir, un morceau de pain avec un morceau de viande, tenu par une popote américaine. Toujours couchés sur le parquet.

5^{ème} étape : Bredella / Verviers (Belgique) Toujours par convoi de camions américains. Nous avons eu un bon accueil des Belges. Ils nous ont apporté un casse-croûte que l'on peut dire du tonnerre. Rien ne manquait : cigare, cigarettes, bière, etc...Là, nous avons pris le train pour la France à Charleroi. Nous avons eu le dîner. Nous sommes arrivés à Valenciennes à 10 h 1/2. Là, nous avons passé une visite médicale pour savoir si nous étions pas malades de notre exil et nous avons été vaccinés. Puis, nous avons été dîner. Là, j'ai eu mon premier verre de vin de 10 mois !

6^{ème} étape, Valenciennes / Paris. Partis à 9 h du soir, nous sommes arrivés à Paris à 7h du matin. En cours de route nous avons eu un déjeuner, du café et un bon bouillon. Cela nous a été servi par la Croix Rouge. Puis à 11 h, nous avons eu un bon dîner avec un verre de vin, la moitié d'un paquet de tabac, puis une boîte de 5 kg de ravitaillement pour finir notre trajet.

7^{ème} étape, Paris / Béziers. Nous sommes partis de Paris à 6 h 1/2 du soir. Là, j'ai eu la surprise de trouver quelques déportés comme moi. En cours de route, nous avons changé de train à Limoges. Nous avons été déjeuner dans un café avec ce qu'on nous avait donné. Là aussi, sur tout le parcours, nous avons eu des casse-croûtes à tous les arrêts du train.

Nous avons eu de très bons accueils de la population Belge et Française, chose inoubliable.

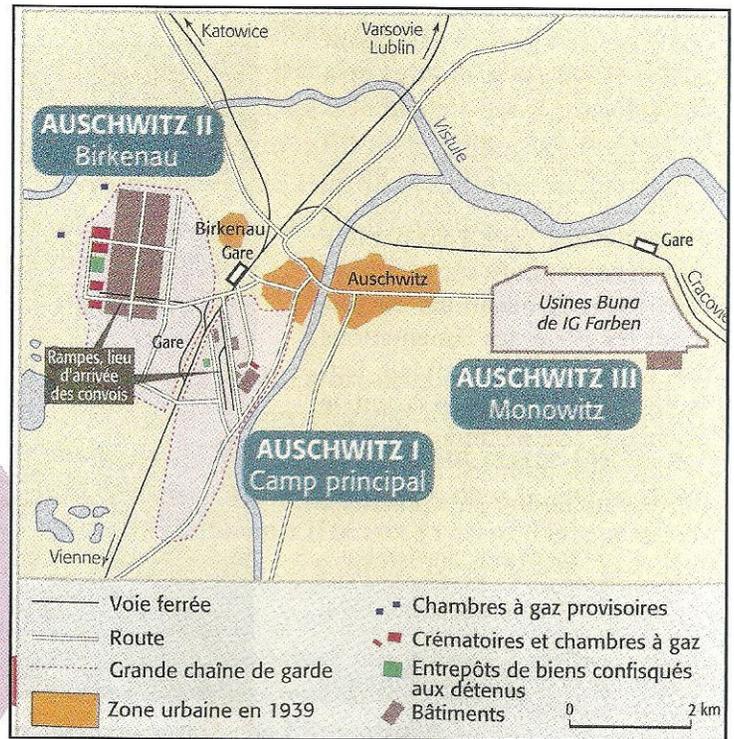
Nous sommes arrivés à Béziers à 11 h du matin. Là, une camionnette nous attendait pour nous porter à Capestang. Nous étions 5. Nous étions les premiers arrivés. Une fois chez moi, je voulais savoir des nouvelles des deux prisonniers. Ils sont arrivés 3 mois après et on du faire le double de chemin à pied que nous avons fait. Aussi, c'est avec regret qu'ils nous avaient pas écoutés.

Avec l'aimable autorisation
de Mme Evelynne AZEMA-GIMENO

Joseph Lejbowicz coupable d'être juif

Séparé du reste de la troupe dès l'arrivée à la caserne Dugesclin, Joseph Lejbowicz fut acheminé vers Auschwitz via le camp de transit de Drancy.

Il devait finir ses jours le 15 février 1945 alors qu'à l'arrivée des soviétiques, les nazis avaient procédé à l'évacuation du camp.



Joseph fut interné à Auschwitz III (Buna-Monowitz). L'entreprise I.G. Farben y avait installé une usine de caoutchouc synthétique dont la main d'œuvre était assurée par les prisonniers du camp. Parmi eux, se trouvait aussi Primo LEVI : « Nous appartenions à un monde de morts et de larves. La dernière trace de civilisation avait disparu autour de nous. »



Arrivée d'un convoi à la « rampe » où se faisait le tri :

- ↳ chambre à gaz et four crématoire pour les uns
- ↳ l'humiliation pour les autres ; Joseph Lejbowicz fut de ceux-là.

Des patriotes transférés

Partis en tant que terroristes, les raflés une fois arrivés au camp de transit de Soest (Westphalie), ont eu un statut comparable à ceux qui avaient été requis par le STO (Service du Travail Obligatoire).

Leur histoire particulière leur a cependant valu le qualificatif officiel de « patriotes transférés » (les seuls avec ceux de Brioude, Figeac, St Dié et Tulle), comme si l'on avait voulu établir un lien avec leurs ancêtres de 1851 que l'on avait dit « transportés » !

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
 REPUBLIQUE FRANÇAISE
 N° 4 - 54
 Service départemental
 de L'HERAULT
CARTE DE PATRIOTE TRANSFÉRÉ EN ALLEMAGNE
 (Article 85 de la loi n° 70.1199 du 21 décembre 1970)
 délivrée à
 M. **A M I E L**
 Prénoms : **André, Charles**
 Domicile : **CAPESTANG, 5 rue Gambetta**
 Né le **20.4.1926** à **Capestang (34)**
 A **MONTPELLIER** le **21 JAN. 1972**
 Le titulaire, *[Signature]* Le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
 Pour le Préfet de l'Hérault et par délégation
 Le Secrétaire Général, Chef du Service Départemental *[Signature]*



REPUBLIQUE FRANÇAISE
 MINISTÈRE DES PRISONNIERS, DÉPORTÉS ET RÉFUGIÉS
CARTE DE RAPATRIÉ
 (1) Nom : **AMIEL** (2) Prénoms : **André** (3) Sexe : **M**
 (4) Pseudonyme : **André** (5) État Civil : **Marié** (6) Profession : **ouvrier**
 (7) Date de naissance : **20/04/1926** (8) Lieu de naissance : **CAPESTANG**
 (9) Nom du Père : **AMIEL Charles** (10) Nom de la Mère : **PERNAS Juliette**
 (11) Nationalité d'origine : **F** (12) Nationalité actuelle : **F** (13) Date de naturalisation : **1.00.0**
 (14) Dernière résidence en France : **Rue Cornudet CAPESTANG HERAULT**
 (15) Titre et adresse de la personne chez qui vous vous rendez : **M. André Amiel Charles**
 (16) Pièces d'identité produites : **CI DDH Fog DDH 200/15 la 26/6**
 (17) Bureau de Recrutement : **M. Amiel** (18) Centre mobilisateur : **la 26/6**
 (19) Classe de mobilisation : **1** (20) Grade : **1er**
 (21) Position militaire au moment du départ en Allemagne : **100 RM**
 (22) Dernière affectation militaire en France : **Avenue de la Paix Capestang Hérault**
 PHOTO 4 X 4
 VETEMENTS : **300 RM**
 TABAC : **80g**
 BEZIERS 1354105

Son attribution, dès le retour en 1945, s'accompagnait du versement de 1000 F, de vêtements, et de tickets pour 80 grammes de tabac !

La troupe, une fois dispersée, en milieu rural ou urbain, à la ferme ou à l'usine, avec un bon ou un mauvais patron, seul ou en groupe, nos Capestanais ont alors connu des aventures très différentes.

Certains en ont conservé quelques documents souvenirs :



EHW 336
Personalausweis
 für:
 Name: **André Alary**
 geb.: **3. 9. 24**
Eisen- und Hüttenwerke
 Aktiengesellschaft
 Werk Bochum
 1900 3 44 11-8953



Carte de circulation à l'intérieur de l'usine Eisen und Hüttenwerke (EHW) de BOCHUM

L'inoubliable Noël d'André ALARY, passé auprès de son oncle prisonnier, grâce à une fugue risquée mais réussie depuis son usine de BOCHUM :

↳ 2 jours passés à manger pour rattraper les kilos perdus = plusieurs semaines pour s'en remettre !

Des patriotes transférés

Partis en tant que terroristes, les raflés une fois arrivés au camp de transit de Soest (Westphalie), ont eu un statut comparable à ceux qui avaient été requis par le STO (Service du Travail Obligatoire).

Leur histoire particulière leur a cependant valu le qualificatif officiel de « patriotes transférés » (les seuls avec ceux de Brioude, Figeac, St Dié et Tulle), comme si l'on avait voulu établir un lien avec leurs ancêtres de 1851 que l'on avait dit « transportés » !

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
 REPUBLIQUE FRANÇAISE
 N° 4 - 54
 Service départemental de l'HERAULT
CARTE DE PATRIOTE TRANSFÉRÉ EN ALLEMAGNE
 (Article 85 de la loi n° 70.1199 du 21 décembre 1970)
 délivrée à
 M. **A M I E L**
 Prénoms : **André, Charles**
 Domicile : **CAPESTANG, 5 rue Gambetta**
 Né le **20.4.1926** à **Capestang (34)**
 A **MONTPELLIER** le **21 JAN. 1972**
 Le titulaire, *[Signature]* Le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
 Pour le Préfet de l'Herault et par délégation
 Le Secrétaire Général, Chef du Service Départemental *[Signature]*



REPUBLIQUE FRANÇAISE
 MINISTÈRE DES PRISONNIERS, DÉPORTÉS ET RÉFUGIÉS
CARTE DE RAPATRIÉ
 (1) Nom : **AMIEL** (2) Prénoms : **André** (3) Sexe : **M**
 (4) Pseudonyme : **André** (5) État Civil : **Marié** (6) Profession : **ouvrier**
 (7) Date de naissance : **20/04/1926** (8) Lieu de naissance : **CAPESTANG**
 (9) Nom du Père : **AMIEL Charles** (10) Nom de la Mère : **PERNAS Juliette**
 (11) Nationalité d'origine : **F** (12) Nationalité actuelle : **F** (13) Date de naturalisation : **1.00.0**
 (14) Dernière résidence en France : **Rue Cornudet CAPESTANG HERAULT**
 (15) Titre et adresse de la personne chez qui vous vous rendez : **M. André Amiel Charles**
 (16) Pièces d'identité produites : **CI DDH Fog DDH 200/15 la table**
 (17) Bureau de Recrutement : **M. Amiel** (18) Centre mobilisateur : **la table**
 (19) Classe de mobilisation : **1** (20) Grade : **1**
 (21) Position militaire au moment du départ en Allemagne : **1**
 (22) Dernière affectation militaire en France : **Avenue de la Paix Capestang Herault**
 PHOTO 4 X 4
 VETEMENTS : **100 RM**
 TABAC : **80g**
 BEZIERES 1354105

Son attribution, dès le retour en 1945, s'accompagnait du versement de 1000 F, de vêtements, et de tickets pour 80 grammes de tabac !

La troupe, une fois dispersée, en milieu rural ou urbain, à la ferme ou à l'usine, avec un bon ou un mauvais patron, seul ou en groupe, nos Capestanais ont alors connu des aventures très différentes.

Certains en ont conservé quelques documents souvenirs :



Personalalausweis
 für:
 Name: **André Alary**
 geb.: **3. 9. 24**
Eisen- und Hüttenwerke
 Aktiengesellschaft
 Werk Bochum
 1900. 1. 44. 11-8953



Carte de circulation à l'intérieur de l'usine Eisen und Hüttenwerke (EHW) de BOCHUM

L'inoubliable Noël d'André ALARY, passé auprès de son oncle prisonnier, grâce à une fugue risquée mais réussie depuis son usine de BOCHUM :

↳ 2 jours passés à manger pour rattraper les kilos perdus = plusieurs semaines pour s'en remettre !

PERSÖNLICHKEITSBESCHREIBUNG

Staatsangehörigkeit: *Frankreich*

Beruf: *Arbeiter*

Geburtsort: *Monzac*

Geburtsdatum: *4. September 1925*

Wohnort oder Aufenthaltsort: *Bochum*

Geschlecht: *männlich*

Gehöre: *normal*

Farbe der Augen: *braun*

Farbe der Haare: *himmelblau*

Besondere Kennzeichen: *keine*

Nr. 44034 B/43

8685



Unterschrift des Inhabers

Nr. 44034 B/43

Le passeport d'Yves MORERE et ses signes particuliers... en 1944

Sa carte de travailleur

DEUTSCHES REICH

VORLAUFIGER FREMDENPASS

Name des Passinhabers: *Yves Morere*

Der Passinhaber besitzt nicht die deutsche Reichsangehörigkeit

Nr. *134*

Dieser Pass fällt in die Klasse

Nr. 44034 B/43

Arbeitskarte — Befreiungsschein

Gültig bis auf weiteres. Widerruf vorbehalten

Familienname: *Morere*

Vor(Rufl)name: *Yves*

Geburtsname bei Frauen: _____

Geboren am *4.9.25* in *Monzac*

männlich, ~~weiblich~~ ledig, ~~verheiratet~~

Staatsangehörigkeit: *Frankreich*

Volkszugehörigkeit: *Franzose*

Herkunftsland (eingereist aus): *Frankreich*

Heimatort: *Capestang*

Kreis: *Herault*

Wohnhaft: _____
(bei Ausw. d. Betr.St.)

Beschäftigt als: *Hilfsarbeiter*

Arbeitsbuch-Nr.: A *134/5713*

Arbeitsstelle: *Risen- u. Hattenwerke AG.*
Bochum

Im Inl. seit *29.6.44*

Ausgestellt am: *14.9.1944*

Arbeitsamt
Bochum

*) Dem ausländischen Arbeiter/Arbeitnehmer auszukündigen

Document communiqué par René AMEN qui était de ceux, qui ce jour-là, fêtèrent leur retour.

Ce même jour ... du 5 mai 1945.....

Ravitaillement

Clôture de la distribution d'œufs

La distribution d'un œuf, commencée le 24 avril dans les communes de Montpazier, Béziers, Solé et Castelnau-le-Lez, sera close le lundi 7 mai.

Le ticket « DL » de la feuille de données divers d'avril sera sans valeur à compter de cette date.

MIDI LIBRE — SAMEDI 5 MAI 1945

Ceux qui sont rentrés

Sont arrivés en gare de Béziers :

Prisonniers : Jules Bedon, de Béziers, rue de l'Alma (VI J) ; Jean Maurel, de Béziers, rue de l'Alma (VI G) ; Jean Béné, de Béziers, rue Charles-Baudouin (XIII O) ; Julien Caubert, de Cers (VI J) ; Joseph Toquet, de Puissaloun (X B) ; Albert Billa, de Puissaloun (X B) ; Pierre Lafont, de Vendres (VI B) ; René Gattini, de Vendres (VI B) ; Aphonse Legnon, de Saint-Clément (XX B) ; François Guiraud, de Cabazan (VI K) ; Marius Savy, de Fozillon (XIII O) ; René Bages, de Cabazan (VI A) ; Louis Ghozès, de Quaranie (VI J) ; André P. de Lézignan (VI E) ; Lucien Gavard, de Cessanon (VII X B) ; Jules Combal, de Néziguan-Evêque (Buckenwald) ; Marie Camp, de Béziers, impasse de la Bible ; Emile Ponsole, de Béziers, 5, rue du Coq ; Raymond Batiut, de Béziers, 8, rue Georges Sand (VI A) ; Théo Garrido, de Siran (VI J) ; Marco Bada, de Siran (VI B) ; Jean Martinez, d'Allignand-Vent (VI G) ; Gabriel Coussandre, route de Pézouas (VI J) ; François Ventura, rue du Collège ; Béatrice Parzac, 1, boulevard de la Liberté (VI D) ; Pierre Couzoul, de Montady (IX O).

Déportés — Marcel Pradal, de Béziers (Wurzbourg) ; André Titeux, de Béziers, rue Alexandre Cabanel (Coogrie) ; André Esboudie, de Béziers ; Eugène Georges, de Capestang (Unna) ; Urban Guiraud, de Capestang (Hérme) ; Aban Guiraud, de Capestang (Unna) ; Adrien Marty, de Capestang (Noyanrad) ; Georges Tessyre, de Capestang (Letnatche) ; Jean Eugène, de Capestang (Unna) ; Jean Marchand, de Capestang (Ludensheid) ; André Amiel, de Capestang (Echtrop) ; Hubert Decort, de Capestang (Unna) ; René Amen, de Capestang (Westphalie) ; Gaston Couquet, de Capestang (Hagen) ; Louis Mbon, de Capestang (Hagen) ; Joseph Béra, de Cazouls les Béziers (Muldent) ; Estienne Lomès, de Cazouls les Béziers ; Marcel Morin, de Cazouls les Béziers (Ludensheid) ; Alzouls des Béziers (Ludensheid) ; René Fabre, de Lugue, par Cessenon (Mudent) ; André Campou, de Pouzolles (Pöllingen) ; Léon Allard, de Béziers, 7, rue d'Alma (Ludensheid) ; Georges Chabert, de Béziers, 28, rue Guillaumon (Stemel) ; Jean Gally, de Béziers (Vienne) ; André Roch, de Béziers (Wurzbourg) ; Albert Guiraud, de Béziers, 8, rue Montmorancy (Brieges) ; Robert Largy, de Béziers (Ludensheid) ; René Théron, de Béziers, 20, rue Soferino (Stemel) ; Pierre Késer, de Béziers (Wurzbourg) ; Joseph Bo's, route de Narbonne (Stemel) ; Raymond Gély, de Saint-Affrique (Aveyron) (Chémilbouring) ; Antoine G. 1, 21 bis, rue des Balances (Wurzbourg) ; Gérard Didon, de Labastide-Rouaix (Hirtenberg) ; Léon Rodères, de Béziers, 32, rue Pasteur (Vienne) ; Jacques Flores, de Montagnac (Ludensheid) ; Henri Cozaède, de Cressensac (Stemel) ; Kerta Hirtonnen, de Montpazier (Ludensheid) ; François Rocanet, de Capestang (Westphalie) ; Rubens Uedier, de Vendres (Besseck Kurr).



Franc BONNAFOUS et ses « bons » patrons « du Club Méditerranée », au cours d'un pèlerinage en 1970.

Quelques repères chronologiques

	CAPESTANAIS	HERAULTAIS	NATIONAUX	INTERNATIONAUX
1944	<p>6/6 : Embuscade de Fontjun 7/6 : Fusillade du Champ de Mars 9/6 : La rafle : 1^{er} convoi (19h) 2^{ème} convoi (21h) Les 10,11,12 /6 : L'attente dans les écuries de la caserne Duguesclin 13/6 : Départ en train avec étape à Dijon (casernes Creil) 16/6 : Départ pour l'Allemagne avec arrivée le lendemain au camp de transit de Soest</p>	<p>5/7 : Bombardement sur Béziers (21 morts)</p> <p>Multiplication des sabotages</p> <p>22/8 : Libération de Béziers</p> <p>27/8 : Naissance du Midi Libre</p> <p>3/9 : Delattre vient à Béziers</p>	<p>6/6 : Débarquement en Normandie</p> <p>9/6 : Massacre de 98 otages par des SS à Tulle</p> <p>10/6 : Massacres à Oradour (643 morts)</p> <p>31/7 : Maquis du Vercors anéanti par les Allemands et la Milice</p> <p>15/8 : Débarquement en Provence</p> <p>25/8 : Libération de Paris</p> <p>31/8 : Le Gouvernement Provisoire de la République Française s'installe à Paris</p> <p>Septembre : Mise en place des « Cours Spéciales » pour conduire l'épuration.</p> <p>23/11 : Libération de Strasbourg</p>	<p>Accords de Bretton Woods : naissance d'un nouveau système monétaire international</p> <p>31/8 : l'Armée Rouge entre à Bucarest</p> <p>3/9 : Libération de Bruxelles</p> <p>11/9 : Arrivée de la 1^{ère} armée américaine en Allemagne</p> <p>15/9 : Armée Rouge dans les faubourgs de Varsovie</p> <p>16/28 déc : Contre-offensive allemande dans les Ardennes</p>
1945	<p>Retours échelonnés d'avril à juin</p> <p>19/5 : Raoul Déan, nouveau maire, élu.</p>	<p>Février : Mise en place d'un comité paritaire de gestion ouvrière aux usines Fouga</p> <p>8/5 : 30 000 personnes sur les Allées pour fêter la victoire - Joseph Lazare, maire de Béziers</p>	<p>Janvier : Nationalisation des usines Renault</p> <p>29/4 : Les femmes votent pour la 1^{ère} fois (élections municipales)</p>	<p>27/1 : Libération du camp d'Auschwitz</p> <p>4/11 février : Conférence de Yalta</p> <p>14/2 : Bombardement de Dresde</p> <p>14/4 : Les soviétiques occupent Vienne</p> <p>18/4 : Libération du camp de Dachau</p> <p>25/4 : Américains et soviétiques font leur jonction sur l'Elbe</p> <p>30/4 : Suicide d'Hitler</p> <p>8/5 : Capitulation allemande</p>